

pourquoi rejoindre le CLUB des partenaires du Maillon ?



« LA CULTURE, LA SOLIDARITÉ,
L'ENVIRONNEMENT SONT,
AU-DELÀ DES OBLIGATIONS
LÉGALES, AU CŒUR DE LA
RELATION ENTRE L'ENTREPRISE
ET LA SOCIÉTÉ. NOUS
DÉFENDONS L'IDÉE D'UNE
PERFORMANCE GLOBALE. »

THOMAS CHAUDRON ET DIDIER LIVIO
PRÉSIDENT ET ANCIEN PRÉSIDENT DU CENTRE
DES JEUNES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

votre contact

thierry.baechtel@maillon.eu
+ 33 (0)3 88 27 61 71

le Maillon c'est...

- Une scène originale et inventive qui, depuis 1978, participe à la création et accueille des spectacles nationaux et internationaux qui croisent musique, théâtre, cirque et danse.
- Un engagement auprès du public, au travers de nombreuses actions de médiation et d'éducation artistique et culturelle, notamment en direction des jeunes.
- Un ancrage fort sur le territoire local, un rayonnement régional, national et européen.
- Un nouveau lieu au sein du quartier Archipel, composé de deux salles et d'un vaste bar-accueil.

être membre du CLUB du Maillon c'est...

- Choisir d'associer l'image de votre entreprise à celle du Maillon: création, innovation, audace, excellence.
- Contribuer au développement sociétal et à l'attractivité du territoire.
- Soutenir une politique d'ouverture et d'accessibilité de la culture au plus grand nombre des citoyens.
- Créer des liens avec les membres du CLUB, le réseau du secteur associatif...
- Miser sur un atout indéniable dans une stratégie de communication interne et externe.
- Bénéficier de nombreuses possibilités de contreparties, directes ou indirectes, proportionnelles à l'accompagnement et à l'investissement de chaque partenaire.
- Inscrire son action dans un cadre juridique et fiscal maîtrisé et avantageux.

être partenaire du Maillon, c'est choisir entre...

**le mécénat, qui présente
un avantage fiscal important**

Le mécénat est le « soutien matériel apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général ». Il se traduit par un don qui ouvre droit à une réduction d'impôt au titre de l'impôt sur les sociétés, égale à 60 % du montant des sommes versées. Afin de permettre aux bénéficiaires de remercier leurs donateurs au regard de l'intérêt social de l'entreprise, le bénéficiaire peut apporter des contreparties.

**le parrainage, une opération
commerciale**

Le parrainage (ou sponsoring) se définit comme le « soutien matériel apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct ».

Le parrainage suppose une mise de fond déterminée de la part du parrain pour laquelle il attend en retour des retombées publicitaires et économiques directes.

le mécénat adopté par les entreprises françaises



POURQUOI LES ENTREPRISES FONT DU MÉCÉNAT ?*

- 1 contribuer à l'intérêt général
- 2 exprimer, incarner les valeurs de l'entreprise
- 3 construire des relations avec les acteurs du territoire
- 4 valoriser l'image et la réputation de l'entreprise
- 5 développer de nouvelles relations avec ses partenaires

* baromètre de l'Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial, octobre 2018

une pratique qui se développe en France

- Le mécénat connaît une forte progression en France ces dernières années : les dons ont été multipliés par 2,5 en 6 ans, pour atteindre en 2017 2 milliards d'euros pour 82 000 entreprises.*
- En 2016, le mécénat financier représente 84 % des dons, celui en nature 3 % et le mécénat de compétences 13 %.
- Les trois domaines prioritaires restent le social (28 % des dons), la culture (25 % des dons) et l'éducation (23 % des dons).*

le mécénat culturel, un investissement porteur adopté par les TPE et PME

- La culture, une place de choix parmi les domaines d'intervention des mécènes : ils l'utilisent tout d'abord pour renforcer l'attractivité d'un territoire.
- Les grandes entreprises sont particulièrement connues des médias et du grand public pour leurs actions de mécénat culturel.
- Pourtant ce sont les TPE qui portent la croissance du mécénat culturel entre 2015 et 2017.
- Choix stratégique, cet engagement s'explique par la volonté des entreprises de s'ancrer durablement dans leur environnement.
- Le mécénat est en outre perçu comme un formidable vecteur de communication.

quelques chiffres clés*

- **2 milliards** d'euros en 2017
- **78 %** du budget du mécénat provient des ETI/GE et **22 %** des TPE/PME (chiffres 2016)
- **83 %** des structures soutenues sont des structures privées
- **89 %** des entreprises mécènes privilégient des projets au niveau local ou régional (**21 %** au niveau national, **15 %** au niveau international)
- **85 %** des mécènes pensent stabiliser ou augmenter leur mécénat dans les deux ans à venir

PROFIL DES ENTREPRISES MÉCÈNES DANS LE DOMAINE CULTUREL

